

Zeitschrift: Revue économique franco-suisse
Herausgeber: Chambre de commerce suisse en France
Band: 34 (1954)
Heft: 11: La Suisse et les ports français

Artikel: Toulon : port de commerce - port de bonne volonté
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-888553>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 20.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

TOULON

Port de commerce — port de bonne volonté

SITUÉ à 464 kilomètres de Genève par la route Chambéry - Grenoble - Col de Luz - La Croix-Haute-Sistéron, TOULON, port de la Méditerranée se cache au fond d'une rade magnifique, entourée de hautes montagnes à l'abri de tous les vents et des grosses mers.

Le port de Toulon, qui est surtout connu comme port militaire, est également un port de commerce destiné au plus bel avenir. L'industrie, le commerce et le tourisme l'animent et le font prospérer.

Le port de commerce comprend principalement deux quais. Le plus ancien dénommé : quai Président-Fournel, long de 260 mètres, accessible par tous les temps aux navires ayant 29 pieds de tirant d'eau, soit 9 mètres et affecté aux pondéreux, notamment aux bauxites. Le deuxième quai dénommé : quai Est, inauguré en 1953, a 193 mètres de long, et est accessible par tous les temps aux navires ayant 28 pieds de tirant d'eau soit 8,50 m.

Il existe dans la rade d'autres installations dépendant du port de commerce notamment un port pétrolier et des quais affectés à la ferraille.

La rade de Toulon possède deux des plus grands bassins de radoub du monde qui sont à double entrée et qui ont 400 mètres de long.

Le quai Président-Fournel et le quai Est sont dotés de terre-pleins ayant respectivement 70 mètres et 110 mètres de large qui donnent une grande facilité de manœuvre et de stockage. Ils sont pourvus d'un outillage moderne. Chacun des quais est doté d'une double voie ferrée aboutissant à un faisceau de triage d'où part une voie qui relie le port à la gare de Toulon.

Le long des quais sont établies également des voies sur lesquelles circulent deux grues électriques à portique du type le plus moderne et pouvant charger sur un cargo 9.000 tonnes de bauxites en deux jours et demi, soit en 120 heures de travail effectif de grue. Ces engins peuvent passer d'un quai à l'autre. Les grues ont un rayon d'action de 26 mètres et peuvent porter à cette distance six tonnes. L'écartement de la voie du portique est de 10,50 m, c'est-à-dire qu'une double voie ferrée passe sous la grue. Il existe encore sur le port trois grues moins puissantes.

Les voies ferrées permettent d'évacuer deux mille tonnes par jour.

Le port dispose d'entrepôts frigorifiques avec installation ultra-moderne dont la contenance est de 4.900 mètres cubes.

L'équipement des quais comprend encore un poste d'avitaillement en carburants, un réseau de distribution d'eau potable et un réseau de distribution d'énergie électrique. Les quais sont enfin bien éclairés par des candélabres nombreux pourvus de foyers lumineux puissants.

PAR la valeur technique de son outillage, le port de Toulon offre des avantages analogues à ceux que l'on peut trouver dans les grands ports. Mais comme il n'est pas un grand port, il offre aussi une souplesse d'exploitation très appréciable. Il n'y a pas de cloison étanche entre les différents services, et les contacts personnels et directs s'établissent sans peine entre l'Administration

du port et les usagers. En s'intéressant personnellement et constamment au fonctionnement du port, les membres de la Chambre de commerce y maintiennent un esprit commercial et réaliste. Il est toujours possible à Toulon de trouver facilement et rapidement le chef responsable ayant le devoir et le pouvoir de résoudre toutes difficultés susceptibles de se présenter.

Grâce à la simplification du travail administratif, à la souplesse de l'exploitation, à la disposition avantageuse des grues, à la collaboration de la marine militaire et au fait que l'usage de remorqueurs n'est pas obligatoire ni en général nécessaire, les tarifs du port de commerce de Toulon sont plus avantageux que ceux de tous les autres ports méditerranéens, français ou italiens, pour certaines natures de trafic tout au moins.

Le voisinage de la marine militaire assure, enfin, au port de commerce une atmosphère de discipline et de sécurité. Les vols sont pratiquement inexistant.

En conclusion, le port de Toulon a tous les avantages d'un grand port de commerce sans en avoir les inconvénients.

Dès que le quai Est fut inauguré, en octobre 1953, la Chambre de commerce de Toulon et du Var, décida de s'intéresser au trafic suisse en vue de développer l'activité du port de commerce. Elle a nommé à cet effet un délégué général pour la Suisse en la personne de M^e Gérald Bourquin, avocat au barreau de Genève, Corraterie 26, Genève. Ce délégué a tout d'abord été chargé de procéder dès le début de l'année 1954 à une vaste enquête auprès des milieux les plus divers en vue d'établir un programme de prospection et d'annoncer en particulier en Suisse l'existence du port de commerce de Toulon. Par l'intermédiaire de la délégation suisse, des contacts très étroits ont été pris avec les autorités de la Confédération suisse et du canton de Genève, de même qu'avec les autorités françaises en Suisse, les représentants de la S. N. C. F. et les Chambres de commerce intéressées. Un prospectus a été imprimé et a été adressé à toutes les industries et entreprises commerciales d'une certaine importance en Suisse.

Dans le courant d'octobre 1954, la Chambre de commerce de Toulon et du Var a organisé à Genève des conférences d'information sur le port de commerce de Toulon qui remportèrent le plus grand succès.

La S. N. C. F. a délégué à ces conférences d'information d'importants services et a montré, de ce fait, qu'elle est prête à faciliter dans la mesure du possible un trafic suisse entre Genève et la Méditerranée.

Le port de Commerce de Toulon se met ainsi au service des industriels, commerçants, transitaires et armateurs de la Suisse ; il désire leur offrir des solutions intéressantes et une collaboration dans une atmosphère familiale. C'est un port de bonne volonté qui tourne ses regards vers le trafic suisse.